

L'Intercom'

n°3-2019



Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais



La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a lancé son nouveau site Internet : www.comcomcfg.fr

Afin d'être plus proche de ses administrés, la Communauté de Communes a mis en ligne un nouveau site Internet. C'était un des axes de travail de la Commission Communication qui a travaillé sur un cahier des charges et sur le choix d'un prestataire pour ce projet.

Les trois Communautés de Communes : la Communauté de Communes du Bellegardois, la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny et la Communauté de Communes du Canton de Lorris disposaient également chacune d'un site Internet. Suite à la fusion des trois Communautés de Communes, il était nécessaire de créer un site internet unique, plus fonctionnel et plus interactif.

Le nouveau site internet de la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais (www.comcomcfg.fr) répond à cet objectif. « Cela correspond tout-à-fait à ce que nous recherchions. Un site Internet simple, moderne, interactif et administrable de A à Z », résume M. Dominique Daux, Vice-Président en charge de la Communication au sein de la Communauté de Communes.

En outre, afin de répondre aux modalités actuelles d'usages du numérique, la Communauté de Communes a créé une page Facebook. Ce nouveau service diffusera l'information concernant la programmation culturelle de l'Espace des Etangs à Nogent-sur-Vernisson. Ces informations seront mises à jour chaque mois.



Espace des Etangs

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers concitoyens,

Deux années de travail intense à harmoniser nos compétences, après un certain nombre de réunions, d'ateliers, de concertations, nous rentrons dans une phase plus opérationnelle. Le socle, les fondations sont posées, il faut maintenant continuer à construire pour réussir les défis que nous portons.

C'est l'illustration d'un territoire qui bouge où le travail se fait ensemble, au-delà de nos différences, dans un souci partagé de l'intérêt de nos concitoyens. Toutes ces actions, ces services envers nos populations sont coordonnés et mis en place par ces femmes et ces hommes qui nous entourent. C'est à nous tous ensemble de continuer à nous projeter dans l'avenir pour assurer la place que mérite notre territoire, en le rendant attrayant et dynamique. Pour cela notre attitude doit rester active et avoir confiance dans l'avenir. Cette confiance nous en avons besoin, elle doit déclencher la prise d'initiative pour la mise en œuvre de nos projets qui sont sur les rails.

Plusieurs opérations stratégiques sont en cours, dont le PLUI où nous parlons aménagement du territoire. En ce début d'année 2019, nous rentrons dans le cœur du sujet ; un travail important nous attend pour un développement équilibré et maîtrisé dans les différents domaines que sont l'habitat, la mobilité, l'économie, l'agriculture, le tourisme, et le cadre de vie. A travers cet outil qu'est le PLUI nous sommes engagés dans une responsabilité forte. Portons le pour le bien-être des générations à venir.

Je crois en la détermination de mes collègues, c'est à nous élus communautaires d'aujourd'hui de dessiner l'avenir de demain.

Je souhaite, que l'année 2019 soit une année apaisée, plus juste, plus solidaire, une année d'optimisme en faisant confiance aux lendemains.

Le Président

Albert FEVRIER

SOMMAIRE

Le Mot du Président	page 2
Commission Finances, Achats	page 3
Commission Services à la Population	page 5
Commission Voirie	page 6
Commission Bâtiments et Espaces Verts	page 7
Commission Tourisme	page 7
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	page 8
Commission Urbanisme	page 9
Commission Service Jeunesse	page 11
Commission Communication	page 11
Calendrier des Manifestations	page 12

Rédaction du Journal d'information l'Intercom'
N°3—2019 - Commission Communication

Directeur et responsable de la Communication :
Monsieur Albert Février—Président

Photographies réalisées par :
La Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais

Tirage à 14 000 exemplaires
Date de parution : Février 2019
N° ISSN 2556-7071

Impression du bulletin : Sarl I.D.B.
45270 Quiers-sur-Bézonde—Tél. : 02.38.90.20.77

LES COMMISSIONS EN ACTION

Commission Finances, Achats

Le compte administratif constate les dépenses et les recettes de l'année terminée (ici 2017). Le budget primitif prévoit et autorise les dépenses de l'année suivante (ici 2018).

Les dépenses de fonctionnement 2017 :

- ◆ Les frais de structure qui permettent à la Communauté de Communes de mettre en œuvre ses compétences (les fournitures, les frais de fonctionnement des équipements, le personnel, les prestations). Cet ensemble représente 45 % de ses dépenses de fonctionnement au compte administratif 2017. Sont inclus les frais d'adhésion à des organismes extérieurs tels que le Syndicat de Gestion des cours d'eau (SIVLO), le Syndicat du Pays Gâtinais, Loiret-Orléans Eco en charge de la promotion économique.
- ◆ Les versements aux syndicats de gestion des ordures ménagères représentent 30% des dépenses. En contrepartie de ces versements, la Communauté de Communes perçoit en recettes de fonctionnement le produit de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), et celui de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).
- ◆ Les attributions de compensations versées aux communes (17% des dépenses de fonctionnement), correspondent à la part de la fiscalité professionnelle perçue par la Communauté de Communes et reversée aux communes sièges de l'activité économique, déduction faite des moyens de financer l'action communautaire.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2017



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2018



Les recettes de fonctionnement 2017 :

Les recettes de fonctionnement reposent majoritairement sur les impôts et taxes. Ces impôts et taxes se composent d'abord de la CFE, des taxes foncières et d'habitation (47%), puis de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères évoquée ci-dessus, et des attributions de compensation qui sont perçues des communes qui génèrent une fiscalité professionnelle moindre et transfèrent à la Communauté de Communes les moyens de financer les charges qu'elles lui ont confiées.

La Communauté de Communes perçoit également des dotations de l'Etat, et quelques subventions au fonctionnement, notamment de la Caisse d'Allocations Familiales pour son action en direction de l'enfance (19% des recettes de fonctionnement 2017).

Enfin, les produits issus de la facturation de certains de ses services complètent le panel des ressources de la Communauté de Communes.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

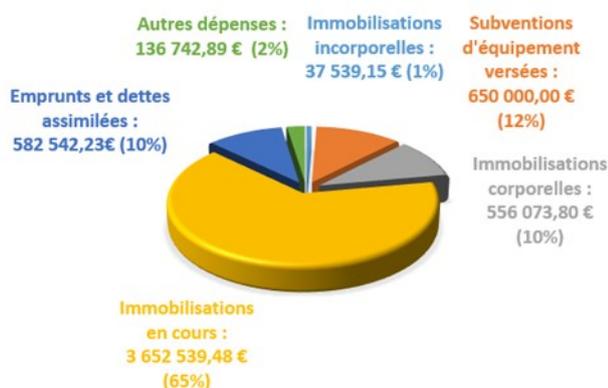


RECETTES DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2018



En investissement, la Communauté de Communes consacre une large part de ses dépenses au financement de projets d'équipement qui relèvent de sa compétence. Le remboursement de l'emprunt représente 10% des dépenses d'investissement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT- COMPTE ADMINISTRATIF 2017

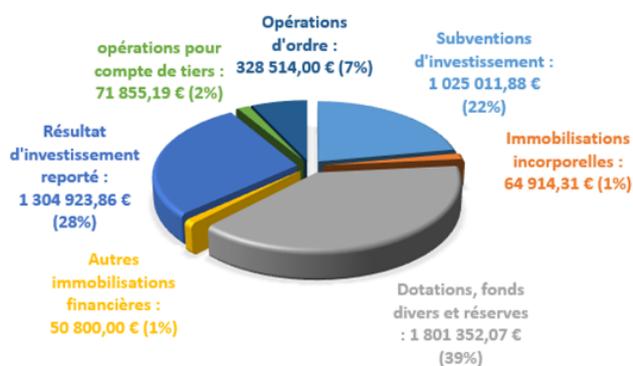


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT- BUDGET PRIMITIF 2018



Pour financer ces investissements, la Communauté de Communes perçoit des subventions de l'Etat et des autres niveaux de collectivités, ainsi que des remboursements partiels sur la TVA. Elle bénéficie également d'un résultat antérieur reporté positif.

RECETTES D'INVESTISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2017



RECETTES D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2018



L'activité de la Communauté de Communes génère une épargne brute de 1 670 750 € et une épargne nette de 1 032 238 €. Cette dernière constitue la capacité de la Communauté de Communes à financer ses projets, déduction faite du remboursement de ses emprunts. Le taux d'épargne brute avoisine les 13,2%.

Le taux d'endettement est proche de 62%, et la capacité de désendettement, c'est-à-dire le nombre d'années qui seraient nécessaires au remboursement de la dette si la Communauté de Communes y consacrait toute son épargne brute est de 4,7 années. Ces niveaux sont légèrement au-dessus de ceux constatés dans les intercommunalités de même strate l'année précédente (source DGCL, 2016).

A noter : les frais de personnel représentent en 2017 moins de 18,8% des dépenses réelles de fonctionnement, soit 20 points de moins que la moyenne des intercommunalités de même strate l'année précédente (source DGCL, 2016).

Commission Services à la Population

La Maison de Services au Public

La Maison de Services au Public a ouvert ses portes le 30 janvier 2018 dans les locaux de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais à Bellegarde.

La MSAP vous offre la possibilité :

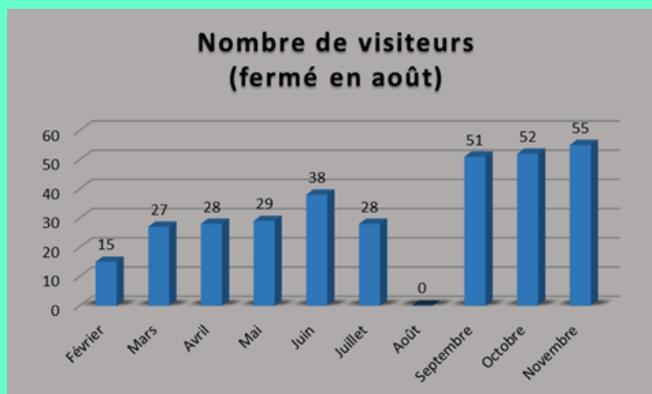
- D'être accueillis, informés et orientés,
- D'être accompagnés dans vos **démarches en ligne** concernant les partenaires suivants = CAF, CPAM, CARSAT (Assurance Retraite), Pôle Emploi, ANTS (Agence National des Titres Sécurisés) et la MSA,
- D'être mis en relation en **visiophonie** avec un agent de la CAF, CPAM, CARSAT (Assurance Retraite), ADIL (Agence Départemental d'Information sur le Logement) et MJD (Maison de la Justice et du Droit),
- D'accéder à un ordinateur, une imprimante scan et à un téléphone,
- De consulter de la documentation.



La MSAP délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics

Voici quelques exemples de demandes : création et utilisation d'adresse mail, création de compte sur les sites des différents partenaires, téléchargement et impression d'attestation depuis un espace personnel, actualisation sur pôle emploi, mise en forme de CV, demande de carte grise et de permis de conduire sur le site de l'ANTS.

L'activité de la MSAP de Bellegarde a évolué, voici un tableau qui montre le nombre de visites par mois : Mme Suzan Erol vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h au 4 avenue de la Quiétude à Bellegarde.



La Téléconsultation

Le cabinet de téléconsultation installé au sein des cabinets médicaux de Châtillon-Coligny a été inauguré le samedi 20 octobre 2018. La téléconsultation médicale doit permettre de délester les urgences du centre hospitalier d'Amilly d'une partie de ses patients dans le cas de pathologies courantes et peu graves. Entre technologie et présence humaine, ces instruments connectés sont relayés par un infirmier, formé à la télémédecine, qui accueille le patient, manipule les instruments sous le contrôle d'un médecin généraliste. L'infirmier fait le lien entre le patient et le médecin, ce qui permet de répondre en partie à l'insuffisance de médecins généralistes sur le territoire.

Pour prendre rendez-vous, appeler le
02.38.92.70.98 ou rendez-vous
sur le site docavenue.com



Samedi 20 Octobre - Inauguration de la Téléconsultation

Commission Voirie

Programme de travaux de voirie 2018

Suite aux différentes réunions de la Commission voirie et par délibération, la Communauté de Communes a lancé un marché de travaux de voirie sur l'ensemble des voies de compétences communautaires.

Cette opération a été divisée en 4 lots dont 3 géographiques et un lot ENROBES COULES A FROID pour un total de 1 213 066,85 TTC :

Lot 1 : Pôle Bellegarde (SAS VAUVELLE) 116 432 24 TTC

Lot 2 : Pôle Châtillon-Coligny (COLAS MEUNIER) 462 750 45 TTC

Lot 3 : Pôle Lorris (SAS VAUVELLE) 509 647 20 TTC

Lot 4 : ECF (ENROPLUS) 124 236 96 TTC

Certaines communes ont intégré des travaux de compétence communale dans ce marché dans le cadre d'un groupement de commandes.

Travaux entretien divers

L'entreprise Réparoute est intervenue pour la réparation ponctuelle de chaussée sur différentes voies communales : coût de l'opération 16 625,00 HT soit 19 950,00 TTC.

L'entreprise ENROPLUS est intervenue au cours du mois de décembre 2018 sur différentes voies communales.



Atelier enrobé à froid



Atelier enrobé finisseur



Atelier curage et dérasement



Atelier de reprofilage enrobé



Fauchage

Travaux de fauchage

Sur le pôle de Bellegarde, l'entreprise Elibast est intervenue au mois de mai et de septembre afin de réaliser la prestation fauchage sur les voies intercommunales dont les communes ne sont pas équipées : coût de l'opération 4 091,25 HT soit 4 909,50 TTC.

En complément, une convention est faite pour les communes effectuant cette prestation en régie sur les voies intercommunales.

Sur le pôle de Lorris, l'entreprise Selchotter doit intervenir à Varennes-Changy pour le fauchage des fossés, intervention en cours montant de l'opération 7 549,29 HT soit 9 059,15 TTC.

En complément, des conventions sont faites afin de rembourser les communes faisant cette opération en régie.

Fournitures enrobé froid et calcaire

La Communauté de Communes fournit aux communes de l'enrobé froid sur l'ensemble du canton pour intervention en régie sous forme de bons de commandes (Entreprise Colas et Vauvelle).

La Communauté fournit également sur le Pôle de Lorris du calcaire aux communes pour l'entretien des voies en calcaire (entreprise VAUVELLE).



Commission Bâtiments et Espaces Verts

Après 4 ans d'études, 2 ans et demi de travaux, le complexe sportif a vu le jour début septembre 2018. Cet équipement était très attendu par les scolaires et les associations.

Cet espace est structuré de la façon suivante :

- Un hall d'accueil unique permettant de desservir les différents espaces du complexe.
- Un pôle multisports composé d'un plateau d'évolution de 44 x 24 m optimal pour l'entraînement comme pour les compétitions. Au sein de la salle multisports, il y a un mur d'escalade.
- Un dojo pour les activités de sports de combat.
- L'ensemble des équipements et locaux « annexes » indispensables au bon fonctionnement de l'établissement : vestiaires/sanitaires/douches, locaux de rangement, locaux techniques.



Salle multisport et gradins

Il s'agit d'un équipement sportif « polyvalent » offrant la possibilité de pratiquer un grand nombre d'activités sportives et de loisirs en intérieur. Cet équipement est également utilisé dans une logique d'entraînement et de compétition et accueille les disciplines suivantes : handball, badminton, escalade, judo, self défense, yoga... Il peut accueillir des compétitions de niveau départemental. Une Surface Artificielle d'Escalade permet l'initiation et la pratique scolaire et associative de la discipline.



Mur d'escalade

Commission Tourisme

L'Office de Tourisme Communautaire voit le jour.

En effet, depuis le 1^{er} février 2019, l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes est créé. Il est le résultat de plusieurs mois de travail, en concertation avec les anciennes structures associatives et des réunions de travail avec les différents acteurs du territoire communautaire.

L'Office est une régie et un conseil d'exploitation en est l'organe de travail. 12 membres le composent.

L'ensemble du personnel des anciennes structures fait partie de l'aventure, ayant été repris par la Communauté de Communes au 1^{er} février 2019.

Longue vie à l'Office de Tourisme Communautaire !

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Rappel sur l'entretien des installations d'assainissement non collectif

La Communauté de Communes met à la disposition des 38 communes du territoire, un service de vidange des installations d'assainissement individuel à des tarifs préférentiels.

Des campagnes de vidange sont réalisées en **mars, juillet et octobre** de chaque année. En dehors de ces périodes, des vidanges dites « Hors Campagne » ou « d'Urgence » sont possibles aussi mais à un tarif plus onéreux.

POURQUOI ?

Un bon entretien régulier est nécessaire afin de maintenir votre installation en bon état de fonctionnement le plus longtemps possible.

PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES :

Pour permettre un bon fonctionnement de votre assainissement, veillez à :

- laisser accessible tous les regards,
- ne pas bitumer ou bétonner la zone d'implantation du dispositif d'épandage (il faut la laisser enherbée),
- ne pas circuler, stationner, ou stocker des charges lourdes sur l'installation,
- ne pas planter d'arbres ou d'arbustes à moins de 3 m des ouvrages afin d'éviter que les racines ne les détériorent,
- ne pas installer de puits servant à la consommation humaine à moins de 35 m de l'installation d'assainissement

À NE PAS JETER DANS VOS CANALISATIONS :

Ne pas jeter dans les éviers ou les WC :

- les huiles de friture et de vidange,
- les emballages plastiques, les lingettes, les serviettes hygiéniques, les préservatifs... (risques de formation de bouchons par colmatage des ouvrages d'assainissement),
- les liquides corrosifs (type White Spirit, acide, soude...), les peintures, les hydrocarbures. Les produits désinfectants peuvent être utilisés en quantité raisonnable (Eau de Javel...)



ACTION ET FREQUENCE D'ENTRETIEN :

	ACTION	FREQUENCE
Bac dégraisseur	Enlever les graisses en surfaces	Tous les 3 mois
Fosse toutes eaux/Fosse septique	Vidange des boues* (50 % de hauteur de boues)	Tous les 4 ans en moyenne
Préfiltre	Nettoyage du matériau filtrant Remplacement de la pouzzolane	Tous les 6 mois Tous les 4 ans
Regards	Vérifier l'absence de stagnation d'eau Retirer les dépôts si nécessaire	Tous les 6 mois Tous les 6 mois
Poste de relevage	Nettoyage et vérification du bon fonctionnement	Tous les 3 mois
Exutoire	Vérifier l'absence d'obstruction du tuyau d'évacuation	Tous les ans

* La vidange des boues de fosse toutes eaux / fosse septique est à faire réaliser par un vidangeur agréé.

NB : Les fréquences d'entretien sont données à titre indicatif (excepté pour la fosse toutes eaux).
Dans tous les cas, se référer aux recommandations complémentaires d'entretien du fabricant (guide d'utilisation).

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir une convention de vidange « Campagne » ou « Hors Campagne », que vous trouverez en mairie des 38 communes du territoire, à la Communauté de Communes sur les pôles de Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris ou sur notre site internet : www.comcomcfg.fr.

Les conventions sont à remettre à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais : pôles de Bellegarde, Châtillon-Coligny ou Lorris.

ATTENTION : Pour les campagnes de vidange, bien respecter les dates limites de dépôt des conventions à la Communauté de Communes (en général : une semaine avant la fin du mois précédent la campagne).

Commission Urbanisme

Lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat

Par délibération du **5 septembre 2017**, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a décidé d'engager la mise en place d'un Plan local d'Urbanisme Intercommunal contenant un volet « habitat ».

L'objectif de ce document est de fixer un cap commun pour les 10 à 15 prochaines années en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, tout en respectant l'identité de chaque commune.

Ce futur document aura des incidences concrètes sur de nombreux aspects du quotidien que l'on soit résident, actif, chef d'entreprise ou encore agriculteur... Où vais-je pouvoir construire ? Où vont pouvoir s'installer les services et les activités économiques ? Comment vais-je pouvoir me déplacer ? Quels sont les espaces protégés ?

En cette fin d'année 2018, les élus ont travaillé avec les bureaux d'études Ville Ouverte et Eneis pour construire un diagnostic partagé de l'ensemble du territoire intercommunal. Des ateliers d'échanges entre élus ainsi que des journées d'immersion auprès des habitants ont permis d'identifier des problématiques communes et compléter le portrait du territoire

L'année 2019 aura pour objectif de construire le projet politique de ce futur document d'urbanisme (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

En matière de communication, un **Intercom spécial PLUi** sera édité pour vous informer sur l'avancée de l'étude. Le 1^{er} a été distribué en juillet 2018 et le prochain devrait paraître au printemps 2019.



Des animations pour découvrir notre territoire

Dans le cadre de la démarche de réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, et plus précisément dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic du territoire, les élus de la Communauté de Communes, accompagnés par leurs services et des bureaux d'études spécialisés, ont organisé **3 journées d'immersion** le jeudi 13, le vendredi 14 et le samedi 15 septembre 2018 sur les communes de Lorris, Varennes-Changy, Châtillon-Coligny, Nogent-sur-Vernisson et Bellegarde.



Marché de Châtillon-Coligny



Marché de Lorris



Challenge Bernard Tardif à Bellegarde

Cette manifestation est une démarche ambitieuse visant à recueillir la parole des habitants du territoire et ainsi nourrir le projet. Durant ces trois jours, l'équipe d'élaboration du PLUi a tenu des permanences dont les objectifs étaient :

- Informer et sensibiliser les habitants à la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Attirer un très large public, venu des communes ainsi que des alentours, afin de faire connaître le territoire.
- Récueillir des regards, souvenirs, habitudes, nous informant sur la perception et les pratiques des habitants de la Communauté de Communes pour nourrir le diagnostic.

Pour vous informer et vous exprimer, la Communauté de Communes a mis en place des moyens de communication complémentaires :

Comment s'informer ?

- ◆ Une page web actualisée sur le site internet de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais : www.comcomcfg.fr
- ◆ Inscription à la **Newsletters** sur le site internet de la Communauté de Communes.
- ◆ Des articles dans votre bulletin d'information intercommunal ainsi que dans les bulletins communaux.
- ◆ Une exposition évolutive et itinérante.
- ◆ Une mise à disposition de documents au sein des 3 pôles de la Communauté de Communes : Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris.
- ◆ Des réunions publiques aux étapes essentielles du projet.

Comment s'exprimer ?

- ◆ Un cahier d'expression au sein des 3 pôles de la Communauté de Communes.
- ◆ Une adresse mail spécifique : plui-h@comcomcfg.fr
- ◆ Par courrier au nom de **M. le Président de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais – Service PLUI-H - 45270 BELLEGARDE.**

Contact administratif et technique : 02.38.90.14.00

Une nouvelle plateforme de téléchargement pour l'Urbanisme

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais met à disposition des usagers du territoire (hormis pour les communes où l'instruction n'est pas de sa compétence : Coudroy, Dammarie-sur-Loing, Ouzouer-des-Champs, Presnoy et Saint-Hilaire-Sur-Puiseaux) une plateforme où les dossiers d'instruction peuvent être déposés par voie dématérialisée. Pour ce faire, il suffit de se connecter à l'adresse suivante :

<http://canauxforetsगतinaiS.geosphere.fr/portailccs>

Sur ce site, vous pourrez télécharger aussi les CERFA pour les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager et suivre les dossiers déposés par voie dématérialisée.

Le devenir de l'Arboretum des Barres

Suite à l'annonce par l'ONF de la fermeture au public du site de l'Arboretum des Barres, M. le Préfet a confié à la Communauté de Communes le soin de réfléchir à un projet de reprise de cet accueil, à savoir : les visites, les ventes à la Boutique, l'entretien et la sécurisation du site dans l'attente de la constitution par les partenaires locaux d'une structure susceptible de porter cet équipement.

De concert avec les services de l'état et l'ONF, la Communauté de Communes a fait l'analyse des moyens à mobiliser pour assurer cette reprise. Elle a ensuite sollicité les différents partenaires, qui s'étaient manifestés pour le maintien de l'ouverture au public de ce site : Région, Département, l'AME, la 3CBO, la CC4V ainsi que la Communauté de Communes du Giennois et de Berry Loire Puisaye.

Si la plupart des acteurs ont confirmé leur intérêt pour ce site, les engagements collectés laissent apparaître a minima un reste à charge de plus de 80 000 € pour la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

De plus, l'ensemble du personnel ONF en charge du fonctionnement de cette structure (administratifs, animateurs, techniques) a quitté le site, affecté sur d'autres missions, et le parc matériel n'a pas été maintenu sur site.

Il faut donc réfléchir à la problématique d'une reconstruction de cette structure et de ses activités et non simplement d'une reprise.

Il est impossible pour la communauté de communes de reprendre cet équipement et d'en assurer le bon fonctionnement pour une réouverture à l'identique en avril 2019.

La Communauté de Communes attachée au devenir de ce site et soucieuse d'une reprise des activités ouvertes au public, va cependant poursuivre les réflexions, avec les services de l'Etat, et notamment Monsieur le Sous-Préfet de Montargis. Nous serons particulièrement attentifs aux résultats de l'étude lancée par la Région Centre Val de Loire, sur les perspectives de développement de ce site, qui devrait permettre d'aboutir à une solution assurant la pérennité de ce fleuron de notre territoire.



Commission Services Jeunesse

Service des Loisirs et d'Animations Communautaires

L'année 2018 du S.L.A.C a encore permis de découvrir des activités sportives, des sorties culturelles, des activités manuelles les mercredis après-midi, les vendredis soir, les samedis après-midi et les vacances scolaires.

Un nouveau projet ski a été construit en autofinancement par un groupe de 20 jeunes âgés de 13 à 15 ans, afin de partir 8 jours en Savoie découvrir les activités de montagne (ski, raquettes, ...).

Fin juin la 1^{ère} soirée concert « SLAC LIVE » a été organisée à l'espace jeunesse de Lorris, avec une programmation qui a permis de découvrir un groupe de l'École de musique de Lorris, le groupe « Velvét » et enfin le groupe « Nogüs ». Avec plus de 200 spectateurs, cette 1^{ère} soirée musicale a été une réussite totale ce qui a permis aux jeunes du S.L.A.C de participer à l'organisation de cette manifestation (communications, entrées, installations, ...).



Commission Communication

Mon Village A DU TALENT
PARRAINÉ PAR
THÉO PHAN

CASTING GRATUIT
OUVERT À TOUS

GRAND SHOW
OFFERT SUR RESA
LE 23/06/19 ESPACE DES ETANGS
NOGENT SUR VERNISSON

CHANT, DANSE, HUMOUR, MAGIE, SOSIE, IMITATIONS...
INSCRIPTIONS AVANT LE 23/04/19
sur www.MAVILLEADUTALENT.com

La Communauté de Communes organise le **Dimanche 23 Juin 2019** un événement à l'Espace des Etangs.

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais rejoint l'événement national « Ma Ville a du Talent » conçu par **Théo Phan** ! Cet événement est le premier Intervilles des talents en France et a pour vocation de créer du lien culturel et humain sur notre territoire. Il se déroule en deux étapes : « Mon Village a du Talent » (Grand Show local) puis la Finale nationale de « Ma Ville a du Talent » à Paris.

Participez à « Mon Village a du Talent » qui réunit les talents des 38 villages de notre Communauté de Communes. Tous les habitants de notre territoire (sans limite d'âge) peuvent s'inscrire dès à présent gratuitement pour exprimer leur aptitude artistique (chant, danse, humour, imitations, sosie, magie...).

Chaque candidat va pouvoir défendre les couleurs de son village. Inscriptions gratuites au casting avant le 23 avril sur www.mavilleadutalent.com, rubrique **INSCRIPTION CASTING**. Le résultat du casting aura lieu le Dimanche 28 Avril 2019. Les 10 meilleurs talents sélectionnés par un Jury local seront mis en scène dans le cadre du Grand Show de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

A l'issue de ce spectacle gratuit prévu le dimanche 23 juin à 16h00 à l'Espace des Etangs de Nogent-sur-Vernisson, nous saurons quel village héberge le meilleur talent !

Le talent le plus méritant sera l'Ambassadeur de notre territoire pour représenter « Canaux et Forêts en Gâtinais » à la Finale nationale de « Ma Ville a du Talent » à Paris le 1^{er} décembre 2019.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

Ces manifestations sont proposées par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais :

Samedi 26 janvier : **Pinchito Orquesta** | Concert à l'Espace des Etangs à Nogent/Vernisson

Samedi 23 février : **Juin 40** | Théâtre/Spectacle à l'Espace des Etangs à Nogent/Vernisson

Samedi 9 mars : **L'Affaire Capucine** | Concert à l'Espace des Etangs à Nogent/Vernisson

Du Mercredi 20 mars au Mardi 26 mars : **La Terre @mouvante** | Exposition pour les écoles de Lorris à la Salle Blanche de Castille à Lorris

Samedi 23 et Dimanche 24 mars : **La Terre @mouvante** | Exposition à la Salle Blanche de Castille à Lorris

Samedi 20 avril : **Salut Brassens** | Concert à l'Espace des Etangs

Du Mercredi 24 avril au Mardi 30 avril : **La Terre @mouvante** | Exposition pour les écoles de Châtillon-Coligny à l'Espace des Etangs

Samedi 27 et Dimanche 28 avril : **La Terre @mouvante** | Exposition à l'Espace des Etangs à Nogent/Vernisson

Du Jeudi 2 mai au Mardi 7 mai : **La Terre @mouvante** | Exposition pour les écoles de Bellegarde à la Salle des Fêtes de Bellegarde

Samedi 4 et Dimanche 5 mai : **La Terre @mouvante** | Exposition à la Salle des Fêtes de Bellegarde

Samedi 11 Mai : **Das Konzept** | Spectacle musical à Nogent/Vernisson à l'Espace des Etangs

Jeudi 16 et Vendredi 17 mai : **Spectacle HILARISSIMO** | Spectacle pour les écoles de Bellegarde à la Salle des fêtes de Bellegarde

Jeudi 23 et Vendredi 24 mai, Lundi 3 juin : **Spectacle HILARISSIMO** | Spectacle pour les écoles de Châtillon-Coligny à l'Espace des Etangs

Samedi 1^{er} juin : **Parole de Lavandière** | Théâtre/Spectacle à Nogent/Vernisson à l'Espace des Etangs (Théâtre de Verdure)

Mardi 4, Jeudi 6 et Vendredi 7 juin : **Spectacle HILARISSIMO** | Spectacle pour les écoles de Lorris au Centre Culturel du Martroi à Lorris

Dimanche 23 Juin : **Mon village a du Talent** | Spectacle musical à Nogent/Vernisson à l'Espace des Etangs

Vendredi 28 juin : **Slac Live N°2** | Concert à l'Espace Jeunesse à Lorris

Samedi 14 Septembre : **Punk à Chiens** | Théâtre/Spectacle à Nogent/Vernisson à l'Espace des Etangs

Samedi 30 novembre : **Les Dézingués du Vocal** | Spectacle musical à Nogent/Vernisson à l'Espace des Etangs

Samedi 14 décembre : **Mes 2 L** | Concert à Nogent/Vernisson à l'Espace des Etangs

POUR NOUS CONTACTER !



Siège Administratif

02.38.92.31.11

accueil@comcomcfg.fr

155 Rue des Erables

45260 LORRIS

<https://www.comcomcfg.fr>

 Espace des Etangs

Pôle de Châtillon-Coligny

02.38.92.13.74

accueil.chatillon@comcomcfg.fr

8 Chemin de la Messe

45230 CHATILLON-COLIGNY

Pôle de Bellegarde

02.38.90.47.54

accueil.bellegarde@comcomcfg.fr

4 Avenue de la Quiétude

45270 BELLEGARDE